Gilbert Collard : peut-on être avocat pénaliste et « mariniste » ?

07/11/2011 à 19h04

Gilbert Collard n'est pas le seul. Avant lui Tixier-Vignancour. Avant lui Jean-Marc Varaut. Pas des moindres. Tixier-Vignancour était un homme politique, député et membre du gouvernement de Vichy en 1941, il se revendiquait nationaliste et choisissait Jean-Marie Le Pen pour diriger sa campagne à l'élection présidentielle en 1965.

Jean-Marc Varaut était moins affiché, militant royaliste, il choisissait « Minute » comme tribune. Il définissait magnifiquement la vocation du pénaliste : « ma parole est à qui me la demande ».

Encore fallait-il ne pas être immigré pour se sentir autorisé à la lui demander. Gilbert Collard n'est pas monarchiste, il n'est pas frontiste, il dit être « mariniste ». Comme un signe des temps, il ne dit plus qui il est mais qui il suit.

Ils disent on peut être pénaliste et d'extrême-droite

L'avocat a-t-il disparu en lui pour qu'il puisse rejoindre Marine Le Pen puisque, en théorie, tout oppose le pénaliste au frontiste ? Mes confrères me disent que non, que l'histoire répond à ma question, que bien sûr on peut être avocat pénaliste et d'extrême droite.

Rue89